

Bible et Politique
Hommage au Professeur Olivier Artus
pour son 65^{ème} anniversaire

Sous la direction
de Sophie Ramond et de P. Joseph Titus



ATC Publishers
Bangalore, India
2013

Joseph, inventeur du capitalisme (Gn 47,13-26): enjeux économiques et politiques dans un ajout à l'histoire de Joseph

Thomas Römer

Abstract: This article deals with Gen 47:13-26 which belongs to the latest additions to the Joseph novella. The original Joseph story was written during the Persian period as a "diaspora novella" whereas the insert 47:13-26 reflects political and economical changes from the Ptolemaic period. Joseph appears here as the founder of the new economical administration of Egypt. Simultaneously, the fact that the Egyptians are transformed into slaves of Pharaoh provides an ironic prologue to the Exodus narrative.

Keywords: Joseph novella, diaspora, Egypt, Ptolemaic period, economics, politics

Parmi ses nombreuses études sur la formation du Pentateuque et ses enjeux théologiques, Olivier Artus s'est intéressé aux conflits d'identité dans l'histoire de Joseph et à la question de la formation de cette histoire¹. Dans ce qui suit, j'aimerais, en guise de signe de reconnaissance et d'amitié, poursuivre les recherches sur le roman de Joseph et, plus particulièrement, sur la fonction d'un ajout dans lequel Joseph revêt une identité quelque peu différente de celle dont il est doté dans l'histoire primitive de Joseph.

L'histoire de Joseph dans le débat exégétique actuel

Dans sa position actuelle, l'histoire de Joseph, en Gn 37-50, fait le pont entre les traditions patriarcales et les traditions de l'Exode. Malgré cette fonction, l'histoire de Joseph se présente dans un style et dans une théologie très différents de ceux de Gn 12-36 et d'Ex 1ss, ce qui parle en faveur d'une existence indépendante de cette histoire avant son insertion entre les Patriarches et l'Exode². Contrairement à

¹ O. ARTUS, "The Literary Tensions and Conflicts of Identity in the 'Story of Joseph' (Gen 37,2-50,26)", *Indian Theological Studies* 46, 2009, p. 73-90.

² Certains exégètes partent de l'idée que l'histoire de Joseph aurait été conçue d'emblée comme une *Fortsschreibung* de l'histoire patriarcale, ainsi, par exemple, C. LEVIN, "Abschied vom Jahwisten ? (2002)", in *Verheißung und Rechtfertigung: Gesammelte Studien zum Alten Testament II* (BZAW 431; Berlin - New York: de Gruyter, 2013) 43-

ce que l'on observe dans les récits patriarcaux, on n'y trouve aucune étioologie culturelle (fondation de sanctuaire ou de rites). Alors qu'on peut distinguer, dans les récits patriarcaux et ceux de la sortie d'Égypte et du séjour dans le désert, des "kleinere Einheiten", pour reprendre une expression de Gunkel³, l'histoire de Joseph offre un récit d'une seule venue dont (à part quelques insertions) il n'est pas possible d'extraire des récits originellement autonomes. Alors qu'ailleurs, dans la Genèse et l'Exode, on remarque, en ce qui concerne le nom divin, une alternance entre "Yhwh" et "Elohim", l'histoire de Joseph emploie exclusivement "Elohim" (à l'exception de quelques versets du chapitre 39 et de Gn 46⁴). Ces particularités rendent extrêmement difficile l'entreprise consistant à répartir l'histoire de Joseph sur deux trames narratives parallèles, traditionnellement J et E, malgré des tentatives récentes⁵. Certes, comme on l'a souvent observé, beaucoup de choses vont de pair dans l'histoire de Joseph (c'est le cas de tous les rêves, ceux de Joseph, ceux qu'il interprète en prison et ceux du Pharaon; il y a deux groupes de caravanes descendant en Égypte, deux voyages des frères, deux audiences des frères chez Joseph, etc.). Mais la plupart de ces "doublets" ont une fonction stylistique et ne se laissent pas facilement répartir sur deux documents⁶. Il est

58, 49 et F. EDE, *Die Josefgeschichte. Literarkritische und redaktionsgeschichtliche Untersuchungen zur Entstehung von Gen 37-50* (BZAW 485), Berlin - New York: de Gruyter, 2016, *passim*. Il y a cependant de meilleurs arguments pour présumer que l'histoire de Joseph a d'abord été conçue comme un récit indépendant bien que son auteur ait connu l'histoire des Patriarches et sans doute aussi la tradition de l'Exode. Cf. K. SCHMID, "Die Josefgeschichte im Pentateuch", in J. C. GERTZ, et al. (éd.), *Abschied vom Jahwisten. Die Komposition des Hexateuch in der jüngsten Diskussion* (BZAW 315), Berlin - New York: de Gruyter, 2002, p. 83-118, 93-95 et M. C. GENUNG, *The Composition of Genesis 37: Incoherence and Meaning in the Exposition of the Joseph Story* (FAT II/95), Tübingen: Mohr Siebeck, 2017, p. 210-212.

3 H. GUNKEL, *Genesis übersetzt und erklärt*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht 1917, 4^e éd., *passim*.

4 Ces passages constituent des ajouts, cf. ci-dessus.

5 B. J. SCHWARTZ, "How the Compiler of the Pentateuch Worked: The Composition of Genesis 37", in C. A. EVANS, et al. (éd.), *The Book of Genesis. Composition, Reception, and Interpretation* (VTS 152 (FIOTL 6)), Leiden - Boston : Brill, 2012, p. 263-278 ; J. S. BADEN, *The Composition of the Pentateuch : Renewing the Documentary Hypothesis* (ABRL), New Haven : Yale University Press, 2012.

6 J.-L. SKA, "Our Fathers Have Told Us". *Introduction to the Analysis of Hebrew Narratives* (Subsidia Biblica 13), Roma: Pontificio Istituto Biblico, 1990, p. 35, parle d'une "law of scenic duality".

donc raisonnable d'adopter, pour rendre compte de la formation de l'histoire de Joseph, une "hypothèse de compléments". Cette histoire est une œuvre cohérente, écrite à l'origine comme un roman indépendant de son contexte actuel. Elle a subi un certain nombre de révisions, certaines avant, d'autres au moment de son intégration dans le Pentateuque⁷. L'auteur de cette histoire connaissait bien sûr les caractères de Jacob et de ses fils et a choisi parmi eux Joseph qui, dans les textes prophétiques et poétiques, désigne souvent le "Nord", pour en faire le héros principal de son récit. Lors de l'insertion de cette histoire dans le Pentateuque, différents rédacteurs y ont ajouté les chapitres 38, 48*-49* et des passages comme 46, 1-5 et 50, 22-25 dont le but est manifestement de rattacher l'histoire de Joseph aux traditions du Pentateuque⁸.

La date de composition de l'histoire de Joseph fait toujours l'objet de débats. L'idée de G. von Rad, selon laquelle celle-ci refléterait les idéaux hwiiste salomonien⁹ doit être abandonnée, comme nous allons voir à cause de ses particularités stylistiques et théologiques. De même, l'idée de Dietrich selon laquelle Joseph serait une figure allégorique pour Jéroboam I^{er}¹⁰. Le fait que le nom "Joseph" puisse désigner le Royaume du Nord a été utilisé par Kebekus pour situer l'histoire de Joseph après la chute de Samarie en 722 avant notre ère. Ainsi, le fait que Joseph reste "second" derrière le roi d'Égypte

7 D. B. REDFORD, *A Study of the Biblical Story of Joseph (Genesis 37-50)* (SVT 20), Leiden: Brill, 1970; H. DONNER, *Die literarische Gestalt der alttestamentlichen Josephsgeschichte* (Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philologisch-historische Klasse, Abh. 2), Heidelberg: Carl Winter, 1976; H.-C. SCHMIDT, *Die nichtpriesterliche Josephsgeschichte. Ein Beitrag zur neuesten Pentateuchkritik* (BZAW 154), Berlin, New York : de Gruyter, 1980 ; J.-M. HUSSER, "L'histoire de Joseph", in : M. QUESNEL et P. GRUSON (éd.), *La Bible et sa culture. Ancien Testament*, Paris : Desclée de Brouwer, 2000, p. 112-122.

8 Voir déjà REDFORD, *Study*, 1970, p. 19-20, 25-26, et J. C. GERTZ, *Tradition und Redaktion in der Exoduserzählung. Untersuchungen zur Endredaktion des Pentateuch* (FRLANT 186), Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 1999, p. 276-277, 360-361.

9 G. VON RAD, "Josephsgeschichte und ältere Chokmah", in *Congress Volume. Copenhagen 1953* (VTS 1), Leiden : Brill, 1953, p. 120-127.

10 W. DIETRICH, *Die Josefserzählung als Novelle und Geschichtsschreibung. Zugleich ein Beitrag zur Pentateuchfrage* (Biblich theologische Studien), Neukirchen-Vluyn: Neukirchener Verlag, 1989, p. 58-66. Cependant, contrairement à Jéroboam, Joseph ne devient pas roi et ne revient pas d'Égypte en Israël.

s'expliquerait dans le cadre d'une récupération judéenne des traditions du Nord¹¹. Pourtant, Joseph reste le "héros" de l'histoire car c'est grâce à lui que toute la famille de Jacob survit. Récemment E. Blum et K. Weingart ont réitéré une ancienne idée de Blum selon laquelle l'histoire de Joseph aurait vu le jour dans le Royaume du Nord comme une "histoire de propagande" pour démontrer que Benjamin faisait partie de "Joseph"¹². Mais ils n'arrivent pas à expliquer pourquoi Joseph fait sa carrière en Égypte et y reste jusqu'à sa mort ni pourquoi, au VIII^e siècle avant l'ère chrétienne, le Sud aurait pu avoir des visées sur Benjamin.

Si l'on part de l'image positive de l'Égypte qui transparait en Gn 37-50* et du fait que Joseph y fait une carrière fulgurante, l'idée, déjà avancée par Meinhold¹³, qui suggère de comprendre l'histoire de Joseph comme une "nouvelle de diaspora" reste la plus plausible¹⁴. Pour la datation de cette histoire, on disposerait d'un *terminus ad quem* si le document sacerdotal connaissait déjà les aventures de Joseph. Or, tel ne semble pas être le cas¹⁵. Les textes de Gn 37-50 traditionnellement attribués à P sont : 37,1-2*; 41,46a; 46,7.8-27

¹¹ N. KEBEKUS, *Die Josefserzählung. Literarkritische und redaktionsgeschichtliche Untersuchungen zu Genesis 37-50* (Internationale Hochschulschriften), Münster - New York: Waxmann, 1990, p. 250-257.

¹² E. BLUM et K. WENGART, "The Joseph Story: Diaspora Novella or North-Israelite Narrative", *ZAW* 129, 2017, p.501-521.

¹³ A. MEINHOLD, "Die Gattung der Josephsgeschichte und des Estherbuches: Diasporanovelle I, II", *ZAW* 87, 88, 1975-1976, p.306-324; 72-93.

¹⁴ Cette théorie semble s'imposer au moins dans la recherche européenne, cf., parmi d'autres, T. RÖMER, "Le cycle de Joseph : Sources, corpus, unité", *Foi et Vie* LXXXVI, 1987, p. 3-15; C. UEHLINGER, "Fratrie, filiations et paternités dans l'histoire de Joseph (Genèse 37-50*)", in : J.-D. MACCHI et T. RÖMER (éd.), *Jacob. Commentaire à plusieurs voix de Gen. 25-36. Mélanges offerts à Albert de Pury* (Le Monde de la Bible 44), Genève: Labor et Fides, 2001, p. 303-328 ; M. J. GUEVARA LLAGUNA, *Esplendor en la diáspora: la historia de José (Gn 37-50) y sus relecturas en la literatura bíblica y parábica* (Biblioteca midrásica 29), Estella : Verbo Divino, 2006; ARTUS, "Tensions", H. C. P. KM, "Reading the Joseph Story (Genesis 37-50) as a Diaspora Narrative", *CBQ* 75, 2013, p. 219-238 ; B. U. SCHUPPER, "Joseph, Ahiqar, and Elephantine: The Joseph Story as a Diaspora Novella", *JAEI* 18, 2018, p.71-84.

¹⁵ J'ai essayé de montrer cela d'une manière détaillée dans T. RÖMER, "The Joseph Story in the Book of Genesis: Pre-P or Post-P?", in F. GRUNTOLO et K. SCHMID (éd.), *The Post-Priestly Pentateuch. New Perspectives on its Redactional Development and Theological Profiles* (FAT 101), Tübingen: Mohr Siebeck, 2015, p. 185-201.

(souvent considéré comme P^s); (48,3-6); 49,1a.29-33; 50,12-13¹⁶. Or, à partir de ces textes, il est impossible de reconstruire une histoire sacerdotale de Joseph. Les quelques versets qui le mentionnent : 37, 2 ; 41, 46a; 48, 3 ne montrent pas de caractéristiques qui nécessitent une attribution à P¹⁷. Si on les écarte, on obtient, en revanche, une notice cohérente relative à la descende de la famille de Jacob en Égypte, sans mention de Joseph¹⁸; cette tradition correspond à celle qui est présumée dans le "petit credo" historique de Dt 26,5-9 et aussi en Dt 10,22 ou 1 S 12,8. Apparemment, P ne connaît pas l'histoire de Joseph; celle-ci peut donc être plus récente et dater des premières décennies de l'époque perse. Cette théorie se laisse facilement étayer: dans la Bible hébraïque, seuls Ex 1,8; 13,17; Jos 24, 32, qui appartiennent tous aux dernières rédactions du Penta-, voire de l'Hexateuque, et le Ps 105, qui présume le Pentateuque dans sa forme achevée ou très avancée¹⁹, connaissent l'histoire de

¹⁶ Voir la liste chez SCHMID, "Josephsgeschichte", p. 92, avec bibliographie et une énumération des variantes concernant la définition des textes P en Gn 37-50.

¹⁷ Gn 37,1 relève clairement de "P", mais appartient à l'histoire de Jacob. Le titre "Voici les toledot", en Gn 37, 2 peut appartenir à P (ou être plus tardif). Dans ce cas, il pourrait s'agir de l'introduction à la liste des descendants de Jacob en Gn 46. Il est assez clair que le reste de 37, 2 émane de rédacteurs post-P: la mention des fils des servantes veut limiter le conflit de Joseph aux frères nés de Bilha et Zilpa pour exempter notamment Juda et Benjamin (C. LEVIN, *Der Jahwist* (FRLANT 157), Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 1993, p. 272) ; l'indication de son âge (17ans) n'est pas un indice suffisant pour un texte "P" (LEVIN, *Jahwist*, p. 271); le même constat s'applique à 41,46a (30 ans). Ces indications d'âge trouvent leur aboutissement en 50,26 où Joseph meurt à l'âge de 110 ans. Gn 48,3-7 est également post-sacerdotal (LEVIN, *Jahwist*, p. 311). Une autre solution a été proposée récemment J. WÖHRLE, *Fremdlinge im eigenen Land: zur Entstehung und Intention der priesterlichen Passagen der Vätergeschichte* (FRLANT 246), Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2012, p. 101-112, qui insiste sur le fait que l'indication de l'âge est un critère sûr pour une attribution à P. En 37-45, il ne retient pour P que Gn 37,1-2a* et 41,46a. Puisque ces versets ne peuvent constituer une histoire de Joseph indépendante, il en conclut que P est à comprendre, dans l'histoire de Joseph, comme un rédacteur qui aurait intégré cette histoire entre les Patriarches et l'Exode. Mais il s'agit du coup d'un rédacteur très discret comparé aux textes "P" de Gn 1-36 et de l'Exode.

¹⁸ Pour une telle reconstruction voir T. RÖMER, "La narration, une subversion. L'histoire de Joseph (Gn 37-50) et les romans de la diaspora", in: G. J. BROOKE et J.-D. KAESTLI (éd.), *Narrativity in Biblical and Related Texts* (BETL 149), Leuven : University Press - Peeters, 2000, p. 17-29, p. 23.

¹⁹ S. RAMOND, *Les leçons et les énigmes du passé: une exégèse intra-biblique des psaumes historiques* (BZAW 459), Berlin: de Gruyter, 2014, p. 91-94 (pour la date) et

Joseph²⁰. La théologie qui se fait jour en Gn 37-50* est une théologie très "moderne": dans la version originelle (sans les références à Yhw'h en Gn 39), Dieu n'apparaît jamais dans les commentaires du narrateur, mais seulement dans la bouche des protagonistes. Ce sont Joseph, ses frères ou son père qui interprètent à tort ou à raison les événements comme résultant des interventions divines. L'auditeur ou le lecteur est libre d'accepter ces interprétations ou de lire l'histoire de manière "profane" comme le récit des stratégies de Joseph qui aboutissent à un changement de relation entre lui et ses frères. Cette distance quant à l'intervention divine se retrouve également dans le texte hébreu de l'histoire d'Esther, une autre nouvelle en provenance de la diaspora²¹.

On peut donc lire l'histoire de Joseph comme reflétant les affirmations théologiques et la situation de la diaspora égyptienne de l'époque perse.

Se pose alors la question de la date des ajouts qui ont été introduits dans cette histoire ainsi que l'intention de ceux-ci. En dehors des passages qui servent clairement à intégrer l'histoire de Joseph dans l'histoire de Jacob et du Pentateuque (cf. ci-dessus), il existe d'autres ajouts qui ont une visée plus "politique". C'est le cas de l'histoire de la femme égyptienne qui veut coucher avec Joseph (Gn 39)²². Face à la résistance de celui-ci, elle l'accuse auprès de son mari qui le fait jeter en prison. Ce texte, qui s'inspire du conte égyptien des deux frères, veut mettre l'auditeur ou les lecteurs en garde contre une vision trop positive du pays d'accueil en insistant sur les dangers qu'on peut y courir. Apparemment, Gn 39 présuppose chez les destinataires la connaissance du texte de Pr 7 qui incite à se garder

128-132 (pour le renvoi à l'histoire de Joseph).

²⁰ Parfois, on cite encore Ps 81,6 (avec une orthographe curieuse: *Yehôsep*), mais ici Joseph est en parallèle avec Jacob et Israël et désigne le Nord.

²¹ Pour Esther et les versions très différentes les unes des autres cf. J.-D. MACCHI, *Le livre d'Esther* (CAT 14c), Genève: Labor et Fides, 2016.

²² Ce qui suit résume très brièvement les arguments que j'ai défendus dans T. RÖMER, "Joseph and the Egyptian Wife (Genesis 39): A Case of Double Supplementation", in: S. M. ORAN et J. L. WRIGHT (éd.), *Supplementation and the Study of the Hebrew Bible* (Brown Judaic Studies 361), Providence, RI: Brown University, 2018, p. 69-83.

de "la femme étrangère". Si la collection de Pr 1-9 date de la fin de l'époque perse, voire du début de l'époque hellénistique, Gn 39 a dû être composé au début de l'époque de la domination ptoléméenne.

Ceci est sans doute également le cas pour Gn 47,13-26, un passage curieux dans lequel Joseph apparaît comme inventeur du capitalisme ou plus précisément du "capitalisme d'état".

Gn 47,13-26 dans son contexte actuel

L'histoire de Joseph trouve son aboutissement en Gn 45 dans la réconciliation entre Joseph et ses frères. Le reste de l'histoire a dû contenir, d'une manière assez brève, la descende de Jacob en Égypte, sa mort et son enterrement, ainsi que la mort de Joseph à 110 ans²³, en Gn 50*.

Le chapitre 47 raconte d'abord d'une manière assez redondante l'installation de la famille de Joseph en Égypte, sa rencontre avec Pharaon, d'abord par une délégation de cinq frères²⁴, puis l'entrevue entre Jacob et le roi d'Égypte.

Il y a une petite contradiction en 47,1-5 (la délégation des frères): les frères sont d'abord présentés par Joseph comme possédant du

²³ Les 110 ans représentent une idée répandue en Égypte que l'on trouve, par exemple, dans l'Enseignement de Ptahhotep: "j'ai obtenu cent dix ans de vie, que m'a accordés le roi ..." (traduction de B. MATHIEU, "L'Enseignement de Ptahhotep", in: *Visions d'Égypte. Émile Prisse d'Avennes (1807-1879)*, Paris: BNF, 2011, p. 62-85). Dans un texte des sarcophages on trouve la même idée: "Celui qui connaît ce texte vivra 110 ans" (CT 228; cf. P. BARQUET, *Les textes des sarcophages égyptiens du Moyen Empire* (Littératures anciennes du Proche-Orient 12), Paris: Les Éditions du Cerf, 1986); de même le sage Aménhotep (sous Aménophis III) dit qu'il a 80 ans et qu'il souhaite atteindre l'âge de 110 ans: "J'ai atteint 80 ans, comblé par le roi: j'accomplirai 110 ans". Cette idée est attestée tout au long de l'histoire de l'Égypte; on la trouve également à l'époque saïte sur le sarcophage d'un général du nom de Potasimto, et encore dans d'autres exemples jusqu'à l'époque hellénistique. Cf. G. LEFEBVRE, "L'âge de 110 ans et la vieillesse chez les Égyptiens", *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 88, 1944, p. 106-119. La citation et les références ci-dessous, sans indication de source, sont reprises de cet article.

²⁴ Pourquoi une délégation? On peut penser à l'importance du chiffre cinq au moment du deuxième voyage (Benjamin reçoit cinq portions). L'idée est peut-être également que lors d'une audience face à Pharaon, il ne faut pas être trop nombreux. Apparemment de telles audiences se faisaient plutôt en comité restreint.

grand et du petit bétail (v. 1), ensuite ils se présentent eux-mêmes comme bergers de petit bétail (v. 3). De plus, selon le discours de Joseph au v. 1, ils sont déjà au pays de Goshen, alors que Pharaon, au v. 5, propose qu'ils s'installent au pays de Goshen. Nous avons donc affaire à deux strates rédactionnelles dont aucune ne fait partie de l'histoire originelle de Joseph. La présentation des frères comme bergers de petit bétail est une indication d'un statut social plus réduit, les Égyptiens n'appréciaient pas trop les bergers. L'installation de la famille de Joseph dans le pays de Goshen indique également une ségrégation. Cette idée a peut-être été reprise de l'histoire de l'Exode par un rédacteur qui voulait déjà préparer l'histoire de la sortie d'Égypte et démontrer les limites d'une intégration en Égypte²⁵. Néanmoins, en 47,5, Pharaon promet une ascension sociale aux frères de Joseph : "Si tu sais qu'il y a parmi eux des hommes de valeur, établis-les chefs de mes propres troupes". Ce thème n'est plus repris dans la suite, mais s'inscrit dans l'idéologie des romans de diaspora, mettant en avant la possibilité de faire carrière dans un pays étranger.

Après cette entrevue avec les frères, est annoncée une deuxième audience, celle de Jacob face au Pharaon :

7 Joseph fit venir Jacob, son père, et il le présenta à Pharaon; *Jacob bénit Pharaon*. 8 Pharaon dit à Jacob: Quels sont les jours des années de ta vie ? 9 Jacob dit à Pharaon: Les jours de ma migration sont de cent trente ans. Peu et mauvais ont été les jours des années de ma vie ; ils n'ont pas atteint les jours des années de vie de mes pères, les jours de leurs migrations. 10 *Jacob bénit Pharaon*, et il sortit de devant Pharaon. 11 Joseph installa son père et ses frères ; il leur donna un usufruit en Égypte, dans la meilleure partie du pays, dans le pays de Ramsès, comme le pharaon l'avait ordonné. 12 Joseph fournit à son père, ses frères et à toute la maison de son père, du pain selon le nombre des enfants.

Ce passage faisait probablement partie de l'histoire primitive de Joseph. On observe cependant que Jacob bénit deux fois Pharaon, ce qui peut indiquer que la question de Pharaon sur l'âge de Jacob

²⁵ Pour l'identification du pays de Goshen qui n'est attesté que dans des textes tardifs cf. T. RÖMER, "Goshen", *EBR* 10, 2015, cols 671-672.

(v. 7b-10) est une insertion²⁶. Les versets suivants contiennent l'idée très étonnante selon laquelle le grand roi d'Égypte se laisse bénir par le chef d'un clan de bergers de petit bétail. Normalement ce sont des prêtres qui bénissent Pharaon de la part des dieux de l'Égypte. Ici, il y a de nouveau une dimension œcuménique : le roi d'Égypte accepte d'être béni par un Hébreu, ce qui sous-entend qu'il accepte également la bénédiction de la part du dieu de celui-ci²⁷.

Au v. 11, le pays est donné à Jacob et à ses fils, comme *ahuzzah*, un terme qui désigne en premier lieu l'usufruit²⁸. Le Pharaon installe les frères non pas dans le pays de Goshen comme en 37,1-5 mais dans la "meilleure partie du pays". Cette partie a été précisée, par un glossateur, comme étant le "pays de Ramsès". Ce glossateur voulait identifier le "pays de Goshen" avec Ramsès et, sans doute, préparer la transition avec le premier chapitre du livre de l'Exode où les Hébreux sont corvéables pour construire les villes de Pitom et Ramsès²⁹.

Après l'installation de la famille de Joseph en Égypte et la remarque selon laquelle Joseph fournit de la nourriture à sa famille, intervient un épisode qui le montre seul face aux Égyptiens, sans qu'il y soit question de sa famille:

²⁶ Cf. aussi la *Wiederaufnahme* entre v. 7b et 10a.

²⁷ Cette scène de bénédiction rappelle également la théologie de Gn 12,1-3 où Yhwh dit à Abraham: "Je bénirai ceux qui te béniront, qui te bafouera je le maudirai ; en toi seront bénies (se béniront) toutes les familles de la terre."

²⁸ M. BAUKS, "Die Begriffe *הוּזָה* und *חֶזֶק* in Pg. Überlegungen zur Landkonzeption in der Priestergrundchrift", *ZAW* 116, 2004, p.171-188. C'est aussi dans ce sens que l'a compris la LXX qui traduit le terme par *κατόχῳ*, un mot qui n'est pas attesté avant la Septante.

²⁹ Ramsès est une forme abrégée de Pi-Ramsès, ville ayant servi de résidence à Ramsès II (1279-1213), à identifier à Tell el-Daba - Qantir. La ville fut abandonnée vers - 1070 et servit ensuite de carrière. Cela signifie que de nombreux monuments portant le nom de Ramsès II furent installés dans d'autres localités. Le culte de Ramsès se déplaça surtout vers les résidences de la 3^e période intermédiaire (XI^e au VII^e siècle), Tanis et Bubastis qu'on identifia à la ville splendide de Ramsès II ; et c'est sans doute aussi cette idée qui se reflète dans le texte d'Ex 1,11.

Gn 47,13-26 : Joseph et le capitalisme (d'état)

13 Il n'y avait plus de pain nulle part dans le pays/sur toute la terre, car la famine était très lourde; **le pays d'Égypte comme le pays Canaan** dépérissait à cause de la famine. 14 Joseph recueillit tout l'argent qui se trouvait dans le pays d'Égypte et dans le pays de Canaan, contre du grain qu'on achetait ; Joseph fit entrer cet argent dans la maison de Pharaon.

15 Quand l'argent du pays d'Égypte et du pays de Canaan fut épuisé, tous les Égyptiens vinrent à Joseph en disant : Donne-nous du pain! Pourquoi mourrions-nous devant toi parce que l'argent manque? 16 Joseph dit: Donnez vos **troupeaux**, et je vous donnerai du pain contre vos troupeaux, si l'argent manque. 17 Ils amenèrent leurs troupeaux à Joseph, et Joseph leur donna du pain contre des chevaux, des troupeaux de petit bétail, des troupeaux de gros bétail et des ânes. Il leur remit ainsi du pain contre tous leurs troupeaux cette année-là.

18 Lorsque cette année fut écoulée, ils vinrent à lui, la deuxième année, et lui dirent : Nous ne cacherons pas, devant mon seigneur, que si l'argent est épuisé, si les troupeaux de bêtes sont à mon seigneur, il ne reste plus devant mon seigneur que nos corps et notre terre. 19 Pourquoi mourrions-nous sous tes yeux, nous et notre terre? Acquièrens-nous, et notre terre, contre du pain, et nous serons, nous et **notre terre, esclaves de Pharaon**. Donne-nous de la semence pour que nous vivions, nous ne mourrons pas et notre terre ne restera pas déserte. 20 Joseph acquit toute la terre de l'Égypte pour Pharaon ; oui, les Égyptiens vendirent chacun son champ, parce que la famine était forte. Et le pays appartenait à Pharaon. 21 Quant au peuple, il le transféra dans les villes, d'une extrémité du territoire de l'Égypte à l'autre extrémité. 22 Seule la terre des prêtres, il ne l'acquies pas parce qu'il y avait une prescription pour les prêtres de la part de Pharaon. Ils se nourrissaient grâce à la prescription que leur avait donnée Pharaon: c'est pourquoi ils n'avaient pas vendu leur terre.

23 Joseph dit au peuple: **Je vous ai acquis aujourd'hui, avec votre terre**, pour Pharaon; voici de la semence pour vous; vous pourrez ensemençer la terre. 24 Sur les récoltes, vous donnerez un cinquième au pharaon, et les quatre autres parties seront à vous pour ensemençer les champs et pour vous nourrir, et ceux qui se trouvent dans vos maisons; et pour avoir de la nourriture pour les enfants. 25 Ils dirent: Tu nous rends la vie! Puissions-nous trouver grâce aux yeux de mon seigneur et nous serons **esclaves du pharaon**. 26 Joseph fit de cela une prescription, jusqu'à ce jour pour la terre de l'Égypte: pour Pharaon un cinquième; seule la terre des prêtres n'appartient pas à Pharaon.

Cet épisode est encadré par les notices sur l'installation des fils de Jacob en Égypte et sur l'âge de Jacob:

9 Jacob dit à Pharaon : **Les jours de ma migration sont de cent trente ans**. Peu et mauvais ont été les jours des années de ma vie; ils n'ont pas atteint les jours des années de vie de mes pères, les jours de leurs migrations. 10 *Jacob bénit Pharaon*, et il sortit de devant Pharaon. 11 Joseph installa son père et ses frères; il leur donna un usufruit en Égypte, dans la meilleure partie du pays, dans le pays de Ramsès, comme Pharaon l'avait ordonné. 12 Joseph fournit à son père, ses frères et à toute la maison de son père, du pain selon le nombre des enfants.

13-26: Joseph acquiert tout le pays d'Égypte pour Pharaon

27 Israël s'installa dans le pays d'Égypte, au pays de Goshen. Ils y avaient l'usufruit. Ils furent féconds, ils se multiplièrent, ils devinrent très nombreux. 28 Jacob vécut dix-sept ans dans le pays d'Égypte; **les jours de Jacob, les années de sa vie furent de cent quarante-sept ans**.

Cet encadrement qui montre le passage sur l'enrichissement de Pharaon grâce à Joseph constitue un ajout³⁰ qui est inséré dans un contexte déjà marqué par des révisions récentes³¹.

Dans sa position actuelle, ce passage semble déplacé; d'où l'idée de certains commentateurs qui pensent que ce texte se trouvait à l'origine à la suite du chapitre 41, où Joseph, après avoir interprété les rêves du Pharaon, lui propose les mesures adéquates à prendre³².

³⁰ Cf. parmi d'autres, H.-C. SCHMITT, *Die nichtpriesterliche Josephsgeschichte. Ein Beitrag zur neuesten Pentateuchkritik* (BZAW 154), Berlin, New York: de Gruyter, 1980, 64-65; C. WESTERMANN, *Genesis. 3. Teilband Genesis 37-50* (BK 1/3), Neukirchen-Vluyn: Neukirchener Verlag, 1982, 186; H. SEEBASS, *Genesis III. Josephsgeschichte* (37.1-50.26), Neukirchen-Vluyn : Neukirchner Verlag, 2000, 142-143. LEVIN, *Jahwist*, 306, qualifie ce texte de "midrash". P. WEIMAR, "Gen 47,13-26 - ein irritierender Abschnitt im Rahmen der Josephsgeschichte", in M. BECK et U. SCHÖRN (éd.), *Auf dem Weg zur Endgestalt von Genesis bis II Regum. Festschrift für Hans-Christoph Schmitt zu seinem 65. Geburtstag* (BZAW 370), Berlin - New York : de Gruyter, 2006, p. 125-138, 137 attribue le passage à une des dernières rédactions du Pentateuque.

³¹ EDE, *Josephsgeschichte*, 393, insiste avec raison sur le fait que cet ajout présume déjà une rédaction qui a révisé l'histoire de Joseph pour que celle-ci fonctionne comme pont entre l'histoire des Patriarches et celle de l'Exode.

³² Cf. déjà A. DILLMANN, *Die Genesis* (KEHAT 11), Leipzig: S. Hirzel, 1892 (6e éd.), 421; H. GUNKEL, *Genesis übersetzt und erklärt*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht 1917 (4e éd.), 465; REDFORD, *Study*, 167-168.

Mais on ne comprend pas très bien pourquoi quelqu'un aurait déplacé plus tard ce récit pour l'insérer dans sa position actuelle³³. D'ailleurs dans le récit originel de Gn 41, il n'est pas question de taxer les Égyptiens et de faire d'eux les esclaves du roi. Seul 41,34b évoque la taxe de 20%. Puisque cette phrase interrompt le contexte de 41,34a et 35-36 il s'agit d'un ajout pour préparer le passage de 47,13-26³⁴. Ce même rédacteur a également inséré les v. 55-56³⁵.

54. Les sept années de famine commencèrent à arriver comme l'avait dit Joseph. Et la famine était dans tous les pays; mais dans tout le pays d'Égypte il y avait du pain.

55. Tout le pays d'Égypte eut faim et le peuple cria vers Pharaon pour du pain. Pharaon dit à toute l'Égypte: Allez vers Joseph, ce qu'il vous dira, vous le ferez. 56. *La famine était sur toute la surface du pays/de la terre.* Joseph ouvrit les magasins de blé et le vendit à l'Égypte. *La famine fut forte dans le pays d'Égypte.*

57. Toute la terre vint en Égypte pour acheter auprès de Joseph. *Oui, la famine était forte sur toute la terre.*

Selon le v. 54 il y a suffisamment de pain en Égypte, alors que les versets 55-56 suggèrent une pénurie réelle ou créée qui permet de vendre du blé aux Égyptiens. Ce thème prépare le récit en 47,13-26, il constitue donc un ajout³⁶.

On peut résumer Gn 47,13-26 de la manière suivante :

V. 13-14: Joseph centralise d'abord tout l'argent pour le Pharaon, ce qui apparemment présuppose une économie fondée sur l'argent et non plus sur le troc.

³³ EDE, *Josefsgeschichte*, 391.

³⁴ P. VOLZ et W. RUDOLPH, *Der Elohst als Erzähler ein Irrweg der Pentateuchkritik? An der Genesis erläutert* (BZAW 63), Giessen: A. Töpelmann, 1933, 158.

³⁵ Cf. aussi LEVIN, *Jahvist*, 285, qui ne considère cependant que le v. 55 comme ajout.

³⁶ Le récit primitif (47,54.57) affirmait l'abondance du pain en Égypte et du coup la nécessité pour les autres pays de s'approvisionner en Égypte, ce qui permet la transition avec la suite de l'histoire, la descende des frères pour acheter du pain en Gn 42.

V. 15-17: Joseph centralise ensuite tous les troupeaux des Égyptiens³⁷.

V. 18-20: Après que Joseph a centralisé toutes les possessions des Égyptiens, ce sont les Égyptiens eux-mêmes qui proposent de lui remettre toutes leurs terres et eux-mêmes comme esclaves. L'auteur précise que Joseph acquiert (*q-n-h*) toute la terre d'Égypte pour Pharaon.

V. 21-22: On apprend le transfert de la population dans les villes, et l'exception des prêtres qui ne doivent pas vendre leurs terres.

V. 23-26: Ce dernier passage indique que Joseph a acquis non seulement les terres pour le roi d'Égypte mais aussi les Égyptiens. Le dernier verset reprend comme le v. 22 l'information selon laquelle les terres des prêtres n'appartiennent pas au Pharaon.

Le passage est structuré temporellement dans une durée de deux ans, puisque le v. 18 parle de la deuxième année de famine. Cette temporalité se heurte quelque peu aux sept ans de famine que Joseph avait prédits au Pharaon en Gn 41. L'auteur veut-il suggérer un "flash back" sur les deux premières années de famine ? Ou pense-t-il aux deux dernières années de la famine durant lesquelles la situation aurait empiré ? Il est difficile de trancher : le rédacteur qui a inséré ce texte n'était pas intéressé par une chronologie précise. Il voulait montrer qu'il avait fallu deux ans à Joseph pour transformer (presque) toute l'Égypte en possession du Pharaon.

Mais s'agit-il d'un texte d'une seule main ? De nombreux chercheurs imaginent en effet une histoire rédactionnelle complexe. Récemment F. Ede a postulé un processus compliqué de *Forttschreibungen*, tout en admettant que l'on ne peut reconstruire la formation de ce passage d'une manière précise³⁸. Depuis longtemps, on a considéré que les deux notices sur les terres des prêtres (v. 22 et

³⁷ Pour la première fois on trouve, ici, dans l'histoire de Joseph, la mention de chevaux qui furent importés en Égypte dès le milieu du 2^e millénaire de la Mésopotamie et plus tard du Levant.

³⁸ EDE, *Josefsgeschichte*, 390-404.

26b) seraient un ajout³⁹, ainsi que la mention du pays de Canaan dans les v. 13-15⁴⁰. On a également soutenu que les v. 23-26 devraient être attribués à une autre main⁴¹ puisqu'ils se trouvent en tension avec les versets 18-21 (22). Les versets 23-26 introduisent un autre sujet (le taux d'impôt octroyé aux Égyptiens) ; ils semblent, contrairement aux versets précédents, présupposer que la terre puisse produire du blé, ce qui se heurte à l'idée d'une famine ou présuppose la fin de celle-ci. Ce dernier passage ne parle plus de "pain" (*lehem*), mais de semence (*zera*) et d'un impôt de 20% pour Pharaon, cette taxe étant décrite comme émanant d'un décret de Joseph valable pour toujours. Les Égyptiens remercient Joseph de les avoir gardés en vie et insistent sur le fait que leur plus grand désir est d'être esclaves de Pharaon. Il est donc possible que les v. 23-26 aient été ajoutés par un deuxième rédacteur qui voulait rendre la description des actions de Joseph un peu plus positive : les Égyptiens le remercient de les avoir gardés en vie et Joseph leur impose un taux d'impôts "raisonnable" (cf. ci-dessous).

Mais cette distinction diachronique n'est pas absolument nécessaire⁴². On peut également voir dans 47,13-26 une sorte d'anthologie concernant certains phénomènes ou idéologies politiques et économiques en Égypte et dans le Levant⁴³, qui sortent du contexte du monde raconté et reflètent la situation du rédacteur et de ses destinataires.

Pour de nombreux commentateurs, ce passage n'a pas de "fonction claire"⁴⁴ ou ne reflète nullement un contexte égyptien mais davantage des idées israélites sur l'Égypte⁴⁵.

Il est vrai que l'idée (théorique) selon laquelle toute l'Égypte est la propriété du Pharaon est attestée depuis la première dynastie jusqu'à l'époque ptoléméenne⁴⁶. Cependant, il existe un certain nombre d'indications en faveur de l'hypothèse selon laquelle ce passage reflète un certain nombre de changements politiques et économiques intervenus au moment où la Palestine et l'Égypte passent sous le contrôle des Ptolémées.

Rappelons d'abord qu'on mentionne, au début du passage, à trois reprises, le pays d'Égypte ensemble avec le pays de Canaan (v. 13-15) comme étant les deux pays touchés par les mesures de Joseph, alors que le "dialogue" se fait exclusivement avec les Égyptiens. Cela pourrait, en effet, refléter l'incorporation du Levant jusqu'à la hauteur du Liban dans l'empire des Lagides entre 320 et 315.

Selon le TM du verset 21 ("Quant au peuple, il le transférera dans les villes, d'une extrémité du territoire de l'Égypte à l'autre extrémité")⁴⁷, Joseph transfère la population dans les villes; cela pourrait refléter une urbanisation bien attestée sous les Lagides⁴⁸; on pourrait penser plus spécifiquement au peuplement d'Alexandrie, de Memphis et de Canope où séjourna la cour lagide⁴⁹. À en croire Flavius Josèphe (*Ant.* 12,7), lors du siège de Jérusalem en 312 par Ptolémée, de nombreux habitants de Jérusalem furent déportés vers Alexandrie, ville qui

⁴⁴ WESTERMANN, *Genesis*, 197.

⁴⁵ J. EBACH, *Genesis 37-50* (HThKAT), Freiburg i.B. - Basel - Wien: Herder, 2007, 501.

⁴⁶ J. VERGOTE, *Joseph en Égypte : Genèse chap. 37-50 à la lumière des études égyptologiques récentes* (Orientalia et biblica Lovaniensia 3), Louvain : Publications universitaires : Instituut voor Oriëntalisme, 1959, 190-192.

⁴⁷ LXX et Sam : "Il lui asservit le peuple dont il fit des serviteurs". Il s'agit sans doute d'une correction d'un texte hébreu pas très clair.

⁴⁸ A. AYMARD et J. AUBOYER, *L'Orient et la Grèce antique* (Histoire générale des civilisations), Paris : Presses universitaires de France, 1963, 452.

⁴⁹ A. BOWMAN, "Ptolemaic and Roman Egypt: Population and Settlement", in: A. BOWMAN et A. WILSON (éd), *Urbanization and Population*, Oxford - New York: Oxford University Press, 2011, p. 317-358, 326-327.

³⁹ H. HOLZINGER, *Genesis* (KHC 1), Leipzig / Tübingen: J.C.B. Mohr, 1898, 251-252.

⁴⁰ EDE, *Josephsgeschichte*, 402.

⁴¹ GUNKEL, *Genesis*, 468; WESTERMANN, *Genesis*, 196-197.

⁴² Le passage est attribué à un seul rédacteur par SEEBASS, *Genesis*, 143; P. WEIMAR, "Gen 47,13-26", 131.

⁴³ Né 5,4-5 reflètent à l'époque perse un surendettement de la population paysanne de la Judée : "4 D'autres disaient: Nous avons emprunté de l'argent sur nos champs et nos vignes pour le tribut du roi. 5 ... nous réduisons à l'esclavage nos fils et nos filles; ... nous sommes sans ressources, nos champs et nos vignes appartiennent à d'autres".

grandissait rapidement aussi suite à une immigration volontaire. L'auteur de Gn 47,13-26 met de tels changements démographiques sur le compte de Joseph.

Mais Joseph, dans ce passage, ressemble aussi quelque peu à Cléomène de Naucratis, administrateur d'Alexandre, bâtisseur d'Alexandrie, et à l'origine d'un atelier monétaire en Égypte. De fait, c'était lui qui détenait, jusqu'à sa destitution, le pouvoir en Égypte⁵⁰. Alors que la famine sévit dans le bassin méditerranéen, il interdit d'abord l'exportation du blé égyptien, avant d'augmenter fortement les taxes sur celle-ci en 329 avant l'ère chrétienne. D'une certaine manière, il obtient une sorte de monopole du blé qu'il achète à 10 drachmes pour le revendre à 32 drachmes⁵¹. Il inaugure ainsi le contrôle du commerce du blé par les Lagides⁵². Cléomène semble également avoir été en conflit avec les prêtres sur la question de l'entretien des temples⁵³. Ptolémée I^{er}, qui le destitue, semble avoir eu, comme ses successeurs, une politique plus généreuse vis-à-vis du clergé.

Les mesures de Joseph en 47,13-26 visent également à obtenir un monopole royal. Le politologue Wildavsky, qui a analysé l'histoire de Joseph sous un angle économique et politique, a caractérisé les initiatives économiques de Joseph comme un "no future capitalism", avec l'idée que la concentration de toutes les richesses dans la main du Pharaon aurait pour conséquence que "there would be no capitalists. When one player has all the properties, even the game of Monopoly is over"⁵⁴. Il convient, en effet, de caractériser le système mis en place par Joseph plutôt comme un "capitalisme d'état" où l'état contrôle l'essentiel du capital et les moyens de production⁵⁵.

⁵⁰ G. LE RIDER, "Cléomène de Naucratis", *Bulletin de correspondance hellénique* 121, 1997, p.71-93, 74.

⁵¹ LE RIDER, "Cléomène", 78.

⁵² C. PRÉAUX, *L'économie royale des Lagides*, New York : Arno Press, 1979 (réimpression de l'original 1939), 150-151.

⁵³ LE RIDER, "Cléomène", 77 et 79.

⁵⁴ A. B. WILDAVSKY, *Assimilation Versus Separation: Joseph the Administrator and the Politics of Religion in Biblical Israel*, New Brunswick: Transaction Publishers, 1993, 141.

⁵⁵ E. GRÉMONT, *Les grands patrons en France : du capitalisme d'état à la financiarisation*, Paris : Lignes de repères, 2010.

La dernière partie du passage introduit l'idée selon laquelle Joseph serait à l'origine du système de taxation en Égypte. Or, il n'existe pas d'attestation égyptienne pour le taux d'un cinquième. À l'époque ptolémaïque, on trouve des taxes sur le blé allant d'un tiers jusqu'à 40%⁵⁶. Le texte de 1 M 10,30 indique également un taux d'un tiers pour le blé et la moitié sur les fruits (selon un décret de Démétrius):

D'autre part, à compter de ce jour, je fais remise à perpétuité du tiers des produits du sol et de la moitié des fruits des arbres qui me reviennent, au bénéfice du pays de Juda et des trois nomes de la Samarie et Galilée qui lui sont annexés.

Ptolémée I^{er} institua apparemment un système de taxes et une gestion des terrains organisée à travers un système complexe de redistribution avec remise de concessions. Malgré la concession de la terre (qui pouvait être révoquée), chaque décision à propos des cultures revenait au roi (ou à son administration)⁵⁷.

Une telle situation peut très bien être reflétée en Gn 47,23-26. Le fait que Joseph impose seulement une taxe de 20% fait peut-être partie de la stratégie du rédacteur pour faire apparaître Joseph sous un meilleur jour que les rois et administrateurs lagides.

Quant au fait que les prêtres étaient exempts d'impôts et pouvaient garder leurs terres, on cite souvent Hérodote, *Histoire* II, 168 :

Les guerriers étaient, avec les prêtres, les seuls Égyptiens qui jouissaient des privilèges suivants: ils recevaient chacun douze aroures⁵⁸ de terre, exempts d'impôts.

Contrairement à Hérodote, Gn 47 ne mentionne nullement les guerriers, et, souvent, on imagine qu'Hérodote s'est laissé un peu trop facilement convaincre par ce que lui ont raconté ses informateurs. Il s'agit peut-être davantage d'un idéal que d'une réalité. La situation

⁵⁶ PRÉAUX, *L'économie*, 133.

⁵⁷ A. CAVAGNA, "Le pouvoir des Lagides", in : F. QUENTIN (éd), *Le Livre des Égyptes*, Paris: Laffont, 2014, p. 152-161.

⁵⁸ Aroure (*sejia*) : unité de mesure de surface de l'ancienne Égypte (à l'époque ptolémaïque : 2756 m²).

des prêtres en Égypte a certainement souvent changé selon les contextes politiques. Très souvent, les prêtres étaient taxés. Le Papyrus Rylands IX,6,16, de l'époque saïte, reflète une demande d'exemption de taxes, mais il n'est pas évident que cette demande ait été réalisée⁵⁹. Selon Diodore de Sicile, qui écrit au premier siècle avant l'ère chrétienne, la déesse Isis "alloua aux prêtres le tiers du pays comme source de revenus pour pourvoir aux frais du culte et du service divin"⁶⁰. L'époque ptolémaïque atteste un "salaire" (*suntaxis*) des prêtres du roi⁶¹. C'est peut-être cette situation privilégiée que l'auteur du passage a sous les yeux⁶².

L'administration lagide voulait faire de l'Égypte un grand domaine rentable. Elle devait donc être gérée comme une vaste entreprise privée. L'homme le plus important du royaume était l'administrateur économique: on l'appelait le "*dioecète*", le régisseur. Et, en Gn 47,13-26, c'est justement Joseph qui joue ce rôle. L'ajout de ce passage peut donc bien refléter les changements économiques à l'époque lagide que l'auteur veut attribuer, soit avec fierté, soit avec ironie, à Joseph⁶³.

Il utilise ce passage également dans le but de créer une situation opposée à celle qui règne au début du livre de l'Exode où ce sont les Hébreux qui servent d'esclaves au pharaon. Ici, ce sont les Égyptiens eux-mêmes qui, grâce à l'habileté économique de Joseph et suite à leur propre proposition, deviennent des esclaves de Pharaon.

⁵⁹ REDFORD, *Study*, 238-239.

⁶⁰ *Bibliothèque historique* I, XXI, 7. Cf.

⁶¹ PRÉAUX, *L'économie*, 44.

⁶² Cf. REDFORD, *Study*, 239. Selon lui, une telle situation existe déjà à l'époque perse.

⁶³ En ceci, il anticipe Artapan qui attribue à Joseph l'organisation économique et religieuse de l'Égypte. Sur les fragments d'Artapan voir R. BLOCH, et al., "Les Fragments d'Artapan cités par Alexandre Polyhistor dans la *Préparation Évangélique* d'Eusèbe. Traduction et commentaire", in : P. BORGEAUD, et al. (éd.), *Interprétations de Moïse: Égypte, Judée, Grèce et Rome* (Jerusalem Studies in Religion and Culture 10), Leiden-Boston : Brill, 2010, p. 25-39. Cette tendance se poursuit avec Philon d'Alexandrie (*De Joseph*) et d'autres.